

Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 avril 2013 de M^{mes} et MM. Sarah Klopmann, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Virginie Studemann, Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Morten Gisselbaek, Grégoire Carasso, Pascal Rubeli, Marie Barbey, Sophie Courvoisier et Mireille Luiset: «Une nouvelle vie pour le site horticole de Beaulieu».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- suite au déménagement du Service des espaces verts (SEVE) en 2008, une grande partie du site horticole a été libérée;
- l'association «collectif Beaulieu» a proposé en 2010 à la Ville de Genève un projet de réaffectation des espaces libérés;
- l'association «collectif Beaulieu» est composée des huit associations suivantes: les Artichauts, Pré en Bulle, Semences de Pays, les Abeilles citadines, le Bocal, AOC, Indigo et les Galinettes urbaines;
- les activités et événements organisés depuis 2010 par les différents acteurs du lieu ont suscité beaucoup d'intérêt et ont permis d'établir une continuité constructive et dynamique sur le site;
- ce projet est cohérent avec l'histoire et l'architecture du site, ainsi qu'avec les activités du SEVE dans la partie que le service continue d'utiliser;
- ce projet vise à développer l'agriculture de proximité et la nature en ville; à créer un espace polyvalent et de rencontre avec des activités socioculturelles et ouvert aux initiatives des habitant-e-s;
- dès 2010, un processus de consultation a été engagé entre les associations, les habitants du quartier et la Ville de Genève;
- l'enthousiasme exprimé par les habitant-e-s pour ce projet est grand;
- ce projet répond aux besoins actuels en accueil et encadrement des enfants et adolescent-e-s dans le secteur, qui augmentera encore suite à l'introduction du concordat HarmoS;
- les différentes structures d'accueil des secteurs Servette-Grand-Pré-Montbrillant sont saturées;
- le nombre d'adolescent-e-s dans le quartier a fortement augmenté depuis l'ouverture du cycle d'orientation Montbrillant, qui accueille environ 900 élèves;
- ce projet s'adresse à toutes les générations et à toutes les cultures,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- permettre une gestion associative d’une partie de la ferme et du site horticole de Beaulieu (serres, rempotoir et couches extérieures) assurée par l’association «collectif Beaulieu» et régie par une convention négociée avec toutes les parties en présence;
- mettre également à disposition dès à présent une partie de la ferme à l’association «collectif Beaulieu», afin que se déroulent de façon régulière des activités pour les habitant-e-s, et en particulier les activités pour les enfants de 6 à 12 ans, en lien avec l’introduction du concordat HarmoS;
- réintroduire la rénovation d’une partie de la ferme et du site horticole de Beaulieu dans le plan financier d’investissements.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a pris bonne note des invitations du Conseil municipal et souhaite revenir sur ces dernières.

Au sujet de la demande relative à une gestion associative d’une partie de la ferme et du site horticole de Beaulieu, il est important de rappeler que les serres et le rempotoir sont occupés par le collectif Beaulieu (Pré en Bulle et Artichauts) depuis plusieurs années. Une convention entre le SEVE et les associations fixant les diverses modalités d’utilisation est en cours de rédaction et entrera en vigueur au terme des travaux.

En ce qui concerne la mise à disposition d’un local pour le collectif Beaulieu, il faut souligner les points suivants:

- un local dans la ferme sera ouvert à la fin des travaux;
- en attendant cette mise à disposition, le projet de la Buissonnière propose un espace socioculturel à la population et aux enfants en particulier. Le pavillon a été inauguré le 2 mai dernier;
- le département de la cohésion sociale et de la solidarité a soutenu ce projet d’animation à une hauteur totale de 300 000 francs (montant évolutif versé 2019, 2020 et 2021);
- la Buissonnière a démarré ses activités en mai 2021;
- il est à noter que la maison de quartier Pré en Bulle ne souhaite pas animer le local qui sera mis à disposition dans la ferme et qu’il est donc possible que le collectif Beaulieu demande un financement supplémentaire à la Ville de Genève pour une équipe d’animation dans le local de la ferme.

Au sujet de l'introduction de la rénovation de la ferme au PFI, un crédit d'étude a été voté le 27 février 2019 par le Conseil municipal pour un montant de 645 000 francs. L'étude est à bout touchant et devrait déboucher sur le dépôt d'une proposition de réalisation. La réalisation est inscrite au 16^e PFI et sera déposée au premier trimestre 2022. Le début du chantier est quant à lui prévu pour le quatrième trimestre 2023.

Le Conseil administratif, par ce projet, démontre son attachement à la création des conditions optimales qui permettent la rencontre entre les habitant-e-s et renforce ainsi la cohésion sociale.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos